



ADGE

Association Dynamique de Gymnastique d'Entretien

29 Chaussée de la Madeleine 44000 Nantes

02 40 47 45 31

adage44@orange.fr

www.adage44.fr

Association Loi 1901. Déclarée à la Préfecture de Loire-Atlantique sous le N° 10.459 - J.O. du 12.7.70 Agrément Jeunesse et Sports N° 44 S 379

CONSIGNES DE REPRISE SPORTIVE SAISON 2020/2021

RESPECTER LES MESURES BARRIERES ET DISTANCIATION PHYSIQUE

- Garder au moins 1 mètre de distance entre les personnes
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer les mains et arrêter les embrassades
- Se laver très régulièrement les mains
- Se confiner à son domicile en cas de symptôme (toux, fièvre...) et consulter un médecin

Les associations sportives utilisatrices des équipements qui sont mis à leur disposition doivent strictement appliqués ces consignes pour qu'elles soient respectées.

ACCES AUX EQUIPEMENTS SPORTIFS ET LA SALLE

- Port du masque obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus dans les équipements sportifs couverts et plein air
- Venir en tenue de sport et se doucher à son domicile
- L'utilisation de matériels personnels est obligatoire : *serviette, tapis de sol, bouteille d'eau*
- Préconisations faites aux utilisateurs de posséder leur propre produit désinfectant.
- Se laver et se désinfecter les mains obligatoirement en entrant et en sortant de la salle.
- Distançiation physique d'1m entre 2 personnes préconisée donc un nombre limité de participants.
- Pour éviter les croisements de personnes dans le cas de cours consécutifs, les cours finiront 5 à 10 min plus tôt.

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades